

# Les Échos

Décembre 2008

# Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



## ÉDITO

Les habitants de Laure ont tranché : à une écrasante majorité, ils ont choisi le maintien du bureau de poste, même avec une réduction sensible de la durée d'ouverture du guichet et même si la pérennité de notre bureau n'est pas assurée à terme. Comme je l'indiquais lors de la réunion publique du 6, à dire vrai, aucune des propositions n'était entièrement satisfaisante.

C'est le maintien du service public qui a été choisi et nombre d'entre vous ont dit le sentiment d'injustice que leur inspiraient les deux autres solutions.

Comme le Conseil municipal s'y était engagé, c'est cette décision qui est envoyée aux instances départementales de la poste.

Autre pierre d'achoppement : le vote, au cœur de l'été, et la signature express de son décret d'application, de la loi instituant le Service Minimum d'Accueil des élèves en cas d'absence de 25% des enseignants d'une école. A Laure, si un seul enseignant est absent pour cause de grève, maladie, etc., le maire est chargé d'organiser l'accueil des élèves. Jusqu'alors, l'Etat était chargé de remplacer un maître absent, « aujourd'hui, que les collectivités locales s'en chargent ! ». Bien sûr, tout cela sans concertation aucune, sans se soucier de connaître les possibilités des communes, les situations qui allaient en découler, et plus grave encore la sécurité des intervenants et des enfants. C'est « le fait du prince » !

Et tout l'appareil d'État s'est mis en branle : ses collaborateurs zélés se sont même empressés de mettre au pas les maires récalcitrants.

Pour ma part, je demande aux parents des élèves de notre école de continuer à pratiquer selon l'habitude prise : ceux qui, avertis à temps et en ont la possibilité, gardent leurs enfants ces jours-là. Pour le reste la loi sera appliquée à Laure tant qu'enfants et encadrement seront en sécurité.

Il semble aujourd'hui que l'on revienne sur ces dispositions. Ne nous moquons pas.

Mais restons vigilants citoyens, notamment à propos de l'école de la République, au sujet de laquelle sont tenus de plus en plus de discours réducteurs qui, nous pouvons le craindre, sont précurseurs de menaces à venir !

Jean Loubat

## Le travail du Conseil Municipal

En cette fin d'année, nous pouvons d'ores et déjà établir un pré bilan des résultats du travail du Conseil municipal après 8 mois de fonctionnement.

Un effort tout particulier a été porté sur la réorganisation des services et la rationalisation des moyens à mettre en œuvre.

Les objectifs financiers définis lors de l'élaboration du budget primitif et de modifications budgétaires qui ont suivi sont en passe d'être atteints. Ce résultat prouve que ces objectifs de départ étaient réalistes et, il faut le souligner, il est aussi dû à l'effort de tous, élus et fonctionnaires en charge du suivi des finances de la commune.

Dans les toutes prochaines semaines, la commission finances va entamer la préparation du budget primitif 2009. Comme nous nous y sommes engagés, les choix budgétaires seront présentés lors d'une réunion publique organisée courant premier trimestre 2009.

## Fête de l'Épiphanie Dimanche 4 Janvier

L'association du Patrimoine Lauranais, le comité Paroissial et tous les amis du patrimoine organisent pour la deuxième année la fête de l'Épiphanie qui aura lieu le dimanche 4 janvier 2009, avec comme l'an dernier une crèche vivante. Un programme beaucoup plus important est en cours d'élaboration avec les



Lauranais mais aussi les habitants des villages alentours. Déjà un aperçu du programme : dès 10 heures rassemblement devant l'église où se formera le cortège, pour faire le tour du village, avec la crèche, les rois Mages, les enfants du catéchisme du canton et tous ceux qui désirent participer, enfants et adultes si possible costumés, les bergers avec les animaux, la fanfare de Carcassonne... Ensuite la messe sera célébrée par les deux abbés du canton avec la crèche au chœur de l'église, la chorale de Laure, la chorale d'Azille et la fanfare de Carcassonne. Après la messe seront vendues des oreillettes accompagnées d'un verre de vin chaud (1€).

Vers 13 heures un repas festif sera servi au foyer (prix 15€) ouvert à tous, au dessert la galette des Rois sera dégustée et les rois et reines désignés seront fêtés comme le veut la tradition.

Les bénéficiaires de cette fête viendront compléter les fonds destinés à la restauration de l'église.



## DES CAISSETTES AUX SACS JAUNES

nous vous rappelons qu'à partir du 2 janvier 2009 les sacs jaunes qui vous seront distribués remplaceront les caissettes jaunes. Avantages : collecte plus rapide, sacs plus légers, les papiers ne s'envoleront plus, plus propres que les caissettes... Mais attention, vous ne pourrez plus y mettre le verre qui ira dans des colonnes prévues à cet effet. Vous devrez simplement sortir les sacs la veille au soir, les gros cartons pliés à côté.

## PRÊT DE FAUTEUIL ROULANT

Vous sortez de l'hôpital, vous êtes momentanément fatigué, vous êtes blessé... et vous avez besoin d'un fauteuil roulant... La municipalité met à votre disposition gratuitement cet équipement. Les conditions sont à voir en mairie.

## THÉÂTRE

L'association Eveil et loisirs organise une soirée théâtre à ne pas manquer le samedi 7 février à Laure. Pensez d'ores et déjà à réserver cette soirée ; des précisions dans notre prochaine édition.

## COVOITURAGE

Où en est-on ? Plusieurs personnes se disent intéressées par cette formule, mais ne savent pas comment concrétiser cette idée. Nous vous proposons donc de déposer vos besoins et disponibilités dans la boîte aux lettres du hall de la mairie afin que nous coordonnions ces propositions.

## CHIENS ERRANTS

Suite aux avertissements lancés dans ces mêmes colonnes, quelques propriétaires de chiens ont dû récupérer leur animal à la fourrière. Ces dispositions sont maintenues dans le temps. Devant le manque évident de bonne volonté de certains, il est même nécessaire de hausser d'un cran les mesures coercitives. Que chacun prenne ses responsabilités !

## UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ

cette action mise en place par le ministère de l'agriculture vise à encourager la distribution gratuite d'un fruit par semaine aux enfants de l'école primaire, en plus des repas ; cette action a pour but de redonner aux enfants le plaisir de consommer des fruits, puisque cette distribution sera accompagnée d'une démarche pédagogique à la découverte des différents fruits, de leur histoire, des savoir-faire, des territoires et des cultures qui les produisent. Un grand merci aux instituteurs qui s'investissent dans ce projet. Votre enfant recevra donc un fruit supplémentaire par semaine dont le coût sera assuré par la municipalité, et ce sur toute l'année scolaire.

D'autre part, le but est également de faire travailler les producteurs locaux au maximum, en se ravitaillant dans le canton.

Cette opération est expérimentale, puisque Laure Minervois serait un des seuls villages de l'Aude à avoir été sélectionné pour mettre en place cette démarche

## TÉLÉTHON : 6 ET 7 DÉCEMBRE

L'AFM et le Téléthon compte sur votre mobilisation pour permettre à la recherche d'avancer. Venez nombreux déposer vos dons dans l'urne du Téléthon (Un reçu fiscal peut vous être fourni).

Permanences à la Maison des Associations

Samedi 6 décembre de 14h à 18h

Dimanche 7 décembre de 9h à 12h

Motorola organise pour la 4e année consécutive l'opération 2 Mobile d'Action.

Videz vos tiroirs, donnez vos mobiles inutilisés jusqu'au 6 décembre 2008 collecte dès aujourd'hui à la Mairie de Laure Minervois.

1 don au Téléthon + 1 geste pour l'environnement.

Sa force c'est vous, c'est nous tous

Contact : Brigitte Allard Tél. 04 68 76 11 79

## DON DU SANG

Chères Lauranaises et Lauranais, Il y a quelques mois, je vous avais fait un appel, par le biais de notre petit journal communal, concernant le « Don de sang ». Je vous avais laissé mes coordonnées, pour que l'on se réunisse afin de former soit une association, soit une amicale, pour organiser chaque année 3 ou 4 collectes de sang. Il y a quelques jours, je suis allé à Carcassonne, comme tous les deux à trois mois, pour un don de plaquettes sanguines, qui sont destinées à un malade anonyme pour le donneur, et qui sous un ou deux jours lui seront injectées. Malheureusement il ne pourra pas en bénéficier, car le Centre Français du Sang était en pénurie de sang de mon groupe, j'ai donc donné mon sang. Les Hôpitaux et les cliniques

ont de plus en plus besoin de sang, plasma et autres plaquettes, pour les accidentés de la route ou du travail, les personnes en longues maladies et autres grands brûlés, mais il y a seulement 4% de la population apte à donner, qui ose se geste pour sauver des vies.

Je me permet de faire cet appel, car nous sommes tous un jour ou l'autre, à devoir solliciter ce besoin, pour nous même ou pour un proche.

Ce don vous permettra de faire un acte citoyen, de rendre service et peut-être de sauver une vie. Merci de votre compréhension et de votre générosité.

Vous pouvez me contacter à mon domicile : 1, avenue du Minervois à Laure-Minervois ou téléphone 04 68 78 46 85. Régis Vié

# ANIMATIONS

## VENDREDI 19 DÉCEMBRE.

Le marché de Noël de l'école aura lieu de 11h à 12h. Venez nombreux découvrir les réalisations des enfants.

À partir de 16h, les parents pourront se joindre aux élèves pour assister à la remise des cadeaux par le Père Noël au foyer.

## SAMEDI 20 DÉCEMBRE À 20H30

Concert de Noël en l'église de Laure. La Misa Criolla est l'une des œuvres vocales majeures d'Ariel Ramirez. Cette messe a été composée sur des thèmes populaires d'Amérique du Sud, et créée en 1963. Elle comporte les 5 parties habituelles de la liturgie catholique (Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus Dei). Le texte est en espagnol (et non en latin, suite au Concile Vatican II) et le choix de mélodies, de rythmes et d'instruments issus du folklore rend l'œuvre plus vivante, moins austère, plus proche du public auquel elle s'adresse. Avec la chorale de Limoux et l'ensemble Solamento. 8 €.

## MERCREDI 31 DÉCEMBRE

Le Comité des Fêtes organise le réveillon du Jour de l'An au foyer.

La soirée débutera à partir de 20h30 par l'apéro. Repas-dansant à 22h. Au menu :

– Salade Gourmande (Foie gras, gésiers confits et Magrets)

– Tartelette de St Jacques et Gambas aux Tomates Confites

– Filet de Veau aux Morilles et sa Garniture

– Fromage

– Bavarois Poire-Caramel

– Café - Blanquette - Digestif

60 €/pers. (Menu spécial enfants -12 ans 15€). Réservation auprès de commerçants jusqu'au 19 décembre.

## DIMANCHE 11 JANVIER 2009 À 15H30

Au foyer de Laure, un concert du Nouvel An avec la Lyre Municipal de Limoux (50 musiciens sous la direction de Guy Robert) qui interprétera les morceaux suivants :

– Pirate's Dreams de Hayato Hirose

– Face à Face de Jérôme Naulais

– Pump and Circumstance

– Valse des Fleurs de Tchaikowsky

– Autour du Monde

– T-Bones Concerto

– Nono Nanette, ouverture de la comédie musicale.

– Trumpeter's Lullaby

– Paris Montmartre, Medley des plus grandes mélodies françaises.

– Whistle While You Work de Franck Churchill

– Y'a de la Joie de Charles Trenet.

Entrée 7€ - Gratuit enfants et ados.